



KPMG S.A.
Bureau de Rodez
42, rue du Dr Theodor Mathieu
Parc d'Activités de La Gineste - CS 93428
12034 Rodez Cedex 9
France

Téléphone : +33 (0)5 65 77 21 60
Télécopie : +33 (0)5 65 77 21 70
Site internet : www.kpmg.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aveyron

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aveyron
Rue des Métiers
ZI de Cantaranne
12033 RODEZ
Ce rapport contient 20 pages
Référence : PL / AC



KPMG S.A.
Bureau de Rodez
42, rue du Dr Theodor Mathieu
Parc d'Activités de La Gineste - CS 93428
12034 Rodez Cedex 9
France

Téléphone : +33 (0)5 65 77 21 60
Télécopie : +33 (0)5 65 77 21 70
Site internet : www.kpmg.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aveyron

Siège social : Rue des Métiers
ZI de Cantaranne
12033 RODEZ

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Chambre de Métiers, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Commission des Finances. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Chambre de Métiers à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les subventions d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Commission des Finances et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Rodez, le 6 juin 2016

KPMG S.A.
Département de KPMG S.A.



Alexandre Coldefy
Associé

BILAN DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AVEYRON au 31/12/2015

ACTIF	Exercice 2015			Exercice 2014
	Brut (€)	Amortissement provisions (€)	Net (€)	Net (€)
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	9 347,33	4 513,87	4 833,46	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	100 791,87	94 496,69	6 295,18	12 318,79
Autres	209 233,71	-	209 233,71	
Sous-total	319 372,91	99 010,56	220 362,35	12 318,79
Immobilisations corporelles				
Terrains	342 587,25	-	342 587,25	62 446,94
Agencements et aménagements de terrains	133 494,99	92 175,17	41 319,82	44 114,03
Constructions	12 689 913,36	6 172 761,22	6 517 152,14	6 386 382,52
Installations techniques, matériel et outillage à caractère pédagogique	2 300 641,55	2 010 105,88	290 535,67	294 375,91
Autres immobilisations corporelles	2 899 934,08	2 619 138,81	280 795,27	358 002,97
Avances et acomptes			-	-
Sous-total	18 366 571,23	10 894 181,08	7 472 390,15	7 145 322,37
Immobilisations financières				
Titres immobilisés	3 290,03	2 380,00	910,03	7 073,03
Prêts	468 444,78	141 344,46	327 100,32	374 550,32
Dépôts et cautionnements versés			-	-
Autres Créances immobilisées			-	280 506,19
Sous-total	471 734,81	143 724,46	328 010,35	662 129,54
TOTAL I	19 157 678,95	11 136 916,10	8 020 762,85	7 819 770,70
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Fournisseurs débiteurs	-		-	-
Clients et comptes rattachés	146 498,98	17 051,16	129 447,82	138 868,19
Personnels et comptes rattachés			-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-		-	6 502,51
Etat et autres collectivités publiques	662 469,28		662 469,28	807 509,54
Autres créances - Autres produits à recevoir	159 202,22		159 202,22	606 079,25
Comptes transitoires ou d'attente - personnel et comp	-		-	-
TOTAL II	968 170,48	17 051,16	951 119,32	1 558 959,49
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Caisse	1 364,16		1 364,16	432,56
Comptes courants	839 329,20		839 329,20	1 088 588,92
TOTAL III	840 693,36	-	840 693,36	1 089 021,48
Charges constatées d'avance	33 364,84		33 364,84	41 650,26
REGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercice	-	-	-	-
TOTAL IV	33 364,84	-	33 364,84	41 650,26
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	20 999 907,63	11 153 967,26	9 845 940,37	10 509 491,93

BILAN DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AVEYRON au 31/12/2015

PASSIF	Exercice 2015 Avant affectation (€)	Exercice 2015 Après affectation (€)	Exercice 2014 Après affectation (€)
CAPITAUX PROPRES			
Apports			
Dotation initiale	1 849 764,59	1 849 764,59	1 849 764,59
Dons et legs en capital			-
Affectation	512 754,41	512 754,41	512 754,41
Financements de l'Etat rattachés à des actifs déterminés	849 178,29	849 178,29	849 178,29
Financements de l'Etat rattachés à des actifs déterminés repris en compte de résultat	- 849 178,29	- 849 178,29	- 849 178,29
Réserves			
Autres réserves (réserves facultatives)	36 032,21	36 032,21	36 032,21
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)	- 580 357,06	- 642 356,47	- 580 357,06
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 61 999,41		
Subventions d'investissement	11 822 936,50	11 822 936,50	10 557 674,78
Subventions d'investissement inscrites au comptes de résultat (à déduire)	- 6 086 481,48	- 6 086 481,48	- 4 819 131,09
TOTAL I	7 492 649,76	7 492 649,76	7 556 737,84
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		203 360,42	194 078,46
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices		-	-
TOTAL II		203 360,42	194 078,46
DETTES			
Dettes financières			
Emprunts		554 225,98	620 465,85
Avances de l'Etat et autres collectivités territoriales		430 440,16	430 440,16
Comptes courants créditeurs		284 931,92	596 111,97
Dettes d'exploitation			
Fournisseurs		201 675,62	426 896,54
Fournisseurs d'immobilisations			-
Clients et comptes rattachés			-
Personnels et comptes rattachés		150 644,42	163 726,76
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		451 851,09	465 578,35
Etat et autres collectivités publiques			-
Autres dettes (y.c. 47)		74 211,00	55 366,00
Produits constatés d'avance		1 950,00	-
TOTAL III		2 149 930,19	2 758 585,63
TOTAL GENERAL (I + II + III)		9 845 940,37	10 509 401,93

COMPTE DE RESULTAT CMA12 Exercice 2015

CHARGES	REALISATIONS 2014	REALISATIONS 2015	PRODUITS	REALISATIONS 2014	REALISATIONS 2015
Charges de personnel (64 et 621 et 6311)	4 077 436	4 033 366	Ressources propres (757)	1 052 072	1 044 287
Achats (60)	538 324	530 866	Subventions d'exploitation (74)	3 375 168	3 359 000
Charges spécifiques (657 et 658)	34 029	38 978	Production stockée (71)	-	-
Autres charges de gestion (61, 62 sauf 621, 63 sauf 6311, 65 sauf 657 et 658)	568 684	561 396	Produits de gestion (70, 72, 75 sauf 757)	810 966	800 117
Dotations (68)	561 179	586 047	Reprises sur amortissements et provisions (78)	3 627	10 882
			Transfert de charges (79)	38 888	51 339
Total des charges d'exploitation	6 779 652	6 750 653	Total des produits d'exploitation	5 280 721	5 255 625
Résultat d'exploitation (+ ou -)	- 498 931	- 485 028			
Charges financières (66)	29 231	24 155	Produits financiers (76)	81 474	1 379
Résultat financier (+ ou -)	+ 52 243	- 22 776			
Charges exceptionnelles (67)	12 297	10 962	Produits exceptionnels (77)	418 346	456 767
Résultat exceptionnel (+ ou -)	+ 406 049	+ 445 805			
Transferts de charges (79)	-	-			
Résultat transferts de charges (+ ou -)	-	-			
Total Charges	5 821 180	5 785 770	Total Produits	5 780 541	5 723 771
Excédent		-	Déficit	40 639	61 999
TOTAUX ÉGAUX	5 821 180	5 785 770	TOTAUX ÉGAUX	5 821 180	5 785 770

ANNEXE
COMPTES ANNUELS 2015

PREAMBULE

La CMA de l'Aveyron a été créée par décret du 21/07/1938.

Son siège est fixé à Onet le Château (rue des métiers- Parc d'activités de Cantaranne-
12850 Onet le Château)

La CMA de l'Aveyron est une chambre départementale rattachée à la chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Midi-Pyrénées.

Du point de vue de leur statut, les chambres de métiers sont des « établissements publics placés sous la tutelle de l'Etat et administrés par des dirigeants et collaborateurs d'entreprises élus »

De par son statut, la CMA de l'Aveyron :

- Est soumise aux règles de la comptabilité publique
- Est placée sous tutelle de la Préfecture de Région assisté par le Directeur régional des finances publiques
- Est soumise au code des marchés publics

- L'exercice social clos le 31/12/2015 a une durée de 12 mois.
- L'exercice précédent clos le 31/12/2014 avait une durée de 12 mois.

- Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 9 845 940.37 €.
- Le compte de résultat de l'exercice fait apparaître un solde de : -61 999.41 €.



Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis conformément au référentiel comptable des établissements du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat défini par l'arrêté du 28/12/2012.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques ou charges connus à la date de la clôture.

Concernant le rattachement des subventions d'exploitation, il a été retenu les méthodes suivantes :

- ✓ Subventions notifiées en cours d'exercice : comptabilisation du montant définitif de la subvention à la date de la notification.

Subventions se rattachant à des actions menées durant l'exercice et non notifiées à la date de clôture :

- ✓ Notification entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes : comptabilisation du montant définitif sur l'exercice ;
- ✓ Notification postérieure à la date d'arrêté des comptes : évaluation au plus juste en fonction des critères figurant dans la convention de financement.

Mise en place de l'obligation édictée par le référentiel comptable concernant les indemnités de départ à la retraite (IDR)

En accord avec le référentiel comptable, les indemnités de départ à la retraite sont désormais provisionnées dans les comptes clos au 31/12/2015.

En 2015, la provision relative aux indemnités de départ à la retraite est comptabilisée pour un montant de 203 360.42 euros.

La variation de la provision relative à l'exercice 2015 a été constatée en résultat pour un montant de 9 281.96 €

La provision pour indemnité de départ en retraite a été calculée selon les dispositions de l'article 37 du statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat en matière d'indemnité de fin de carrière et selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation : 1.80%
- Taux de charges sociales : 50%

Transmission Universelle de Patrimoine :

La TUP de la SCI des métiers au profit de la chambre de métiers et de l'artisanat a été effective le 2 février 2015.

Les comptes concernés sont :

compte	débit	crédit
131		1 229 594,79
139	819 729,86	
201	4 833,46	
211	280 140,31	
213	1 530 333,16	
2813		1 020 222,10
401	187 895,13	
4687		498 059,54
266		284 289,19
207	209 233,70	
	3 032 165,62	3 032 165,62

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

ACTIF IMMOBILISE	A L'ouverture	Augmentation	Diminution	A la Clôture
Immobilisations incorporelles	104 113,08 €	215 259,83 €		319 372,91 €
Immobilisations corporelles	16 462 212,51 €	1 904 358,72 €		18 366 571,23 €
Immobilisations en cours	0,00 €			0,00 €
Immobilisations financières	805 774,00 €	84 790,00 €	418 829,19 €	471 734,81 €
TOTAL	17 372 099,59 €	2 204 408,55 €	418 829,19 €	19 157 678,95 €

Amortissements d'actif = 1 584 507.21 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la Clôture
Immobilisations incorporelles	91 794,29	7 216,27		99 010,56
Immobilisations corporelles	9 316 890,14	1 577 290,94		10 894 181,08
Autres Immobilisations en Cours & financières	143 644,46			143 644,46
TOTAL	9 552 328,89	1 584 507,21	0,00	11 136 836,10

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie économique des biens :

Comptes	Libellé de comptes	Durée
201	FRAIS D'ETABLISSEMENT	4/5ans
205	LOGICIELS LICENCES	1/5 ans
211	TERRAINS	n/a
212	AMENAGEMENTS ET AGENCEMENTS DE TERRAIN	3/50 ans
213	CONSTRUCTIONS	3/50 ans
215	INSTALLATIONS TECHNIQUES, MAT.& OUTILLAGE	3/20 ans
2181	INSTALLATION GENERALE	3/20 ans
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	4/10 ans
21831	MATERIEL DE BUREAU ET DE DUPLICATION	3/20 ans
21832	MATERIEL INFORMATIQUE	1/10 ans
21833	LOGICIELS INFORMATIQUES	4/5 ans
21834	MATERIEL DE CUISINE	3/20 ans
21835	MATERIEL DE SURVEILLANCE ET DE SECURITE	10 ans
21836	MATERIEL D'ENTRETIEN	3/10 ans
21838	MATERIEL DE SONORISATION	10 ans
21839	MATERIEL TELEPHONIQUE	3/5 ans
21840	MOBILIER DE BUREAU	4/20 ans
21841	MOBILIER DE RESTAURATION	5/20 ans
21850	MOBILIER SCOLAIRE	5/20 ans
21851	MATERIEL DE COMMUNICATION	3/10 ans
21860	MOBILIER D'HEBERGEMENT	5/20 ans
21880	DIVERS (AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES)	3/20 ans

Etat des créances :**Etat de l'encaissement prévisible des créances :**

Etat des créances	Montants totaux	encaissements prévisibles des créances	
		A un an	A plus d'un an
Clients et comptes rattachés	146 498.98	129 447.82	17 051.16
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			-
personnel et comptes rattachés			-
Etat et autres collectivités	662 469.28	318 350.79	344 118.49
Autres créances	159 202.22	159 202.22	-
Fournisseurs débiteurs	-	-	-
TOTAL	968 170.48	607 000.83	361 169.65

Analyse de l'ancienneté des subventions :

Ancienneté des subventions à recevoir du Conseil Régional : 535 573.69 €

- créances de plus d'un an 12 118.02 €
- créances de moins d'un an 523 455.67 €

Ancienneté des subventions à recevoir du Conseil Général : 27 500 €

- créances de plus d'un an 27 500 €
- créances de moins d'un an 0 €

Ancienneté des autres subventions à recevoir : 99 395.59 €

- créances de plus d'un an 11 771.54 €
- créances de moins d'un an 87 624.05 €

Provisions pour dépréciation d'actif :

	A l'ouverture	Dotation	Reprise	A la clôture
Provisions pour Dépréciation Clients	15 533.96	6 699.29	5 182.09	17 051.16
TOTAL	15533.96	6699.29	5182.09	17051.16

19

NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Etat des disponibilités :

Le poste **Disponibilités Comptes courants** comprend le solde des comptes Avances Remboursables pour un montant de **523 687.04 €**

Charges constatées d'avance :

Le poste charges constatées d'avance d'un montant de 33 364.84 correspond

Stock	Papier en tête	696,00
Stock	Anneaux reliure	809,25
Stock	Enveloppes	2 093,00
Stock	Papier photocopieur	2 742,89
Stock	Fournitures informa	326,56
Stock	Papeterie	2 021,13
Stock	Boissons	1 136,19
Stock	Charcuterie	165,47
Stock	Volailles	0,00
Stock	Epicerie	925,22
Stock	Surgelés	294,20
Stock	Produits laitiers	151,67
Stock	Farine	319,01
Stock	Mat 1ère boulangerie	4 507,51
Stock	Frites	19,41
Stock	Maçon	771,82
Stock	Carreleur	414,25
Stock	Couverture	564,05
Stock	Peinture	549,54
Stock	Solier	326,70
Stock	Plâtrier	829,39
Stock	Plomberie	673,14
Stock	Bois	994,05
Stock	Electricité	1 012,63
Stock	Coiffure	1 201,50
Stock	Produits entretien	744,84
Stock	Produits usage unique	1 412,93
Stock	Petit équipement	894,02
Stock	Calculettes	220,32
CCA	OTIS/ORANGE	963,74
CCA	SERIN	627,51
CCA	ORANGE	414,10
CCA	SIGNAL PUB	1 136,55
CCA	MAINTENANCE	3 406,25
		33 364,84

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capitaux propres :

Capitaux propres	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Dotation initiale	1 849 764,59			1 849 764,59
Affectation	512 754,41			512 754,41
Financement Etat actifs déterminés	849 178,29			849 178,29
Fi Etat repris en cpte résultat	-849 178,29			-849 178,29
Réserves	36 032,21			36 032,21
Report à nouveau	-539 718,04	-40 639,02		-580 357,06
Résultat de l'exercice	-40 639,02	-61 999,41	-40 639,02	-61 999,41
Subventions d'investissements	10 557 674,78	1 269 592,79	4 331,07	11 822 936,50
Subventions inscrites cpte résultat	-4 819 131,09	-1 267 350,39		-6 086 481,48
TOTAUX	7 556 737,84	-100 396,03	-36 307,95	7 492 649,76

Provisions

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	A la clôture
Provisions réglementées Provisions pour risques & Provisions pour	194078.46	9281.96			203360.42
TOTAL	194078.46	9281.96			203360.42

La provision correspond à la provision pour indemnité de départ à la retraite.

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant Total	de 0 à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissement de crédit	839 157,90	337 746,92	183 304,28	318 106,70
Dettes financières diverses	430 440,16			430 440,16
Fournisseurs	201 675,62	201 675,62		
dettes fiscales & sociales	602 495,51	602 495,51		
Dettes sur immobilisations	0,00	0,00		
Autres dettes	74 211,00	74 211,00		
Produits constatés d'avance	1 950,00	1 950,00		
TOTAL	2 149 930,19	1 218 079,05	183 304,28	748 546,86

Charges à payer :

Nature de la charge	Montants
408 - Fournisseurs factures non parvenues	69 826,00
428 - Personnels charges à payer	0,00
428200/438200/448200 - Prov.congés payés	150 644,42
Total	220 470,42

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Produits d'exploitation = 5 265 625 €**

Taxe pour frais de chambre de métiers	928 754 €
Redevance du répertoire des métiers	115 000 €
Ventes de produits et prestations de services	670 003 €
Autres produits accessoires	130 647 €
Transferts de charges	51 339 €
Reprise sur provisions	10 882 €

Subventions d'exploitation :

Conseil régional :	2 271 351 €
Etat & Autres organismes :	378 829 €
Taxe Apprentissage :	519 144 €
FAF personnel chambre des métiers :	42 238 €
Subvention issue du droit additionnel supplémentaire	147 438 €

Produits financiers : 1 379 €**Produits exceptionnels : 456 767 €**

Total : **5 723 771 €**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

Charges d'exploitation : 5 750 653

Elles comprennent :

- les charges de personnel pour 4 033 366 €, qui représente à lui seul 69.71% du budget global
- les achats pour 530 866 €
- les charges spécifiques pour 38 978 €
- les autres charges de gestion pour 561 396 €
- et les dotations aux amortissements et provisions pour 586 047 €.

Résultat financier : -22 776

Le résultat financier correspond à la participation des produits de la SCI dont la chambre de métiers est actionnaire déduction faite des intérêts des emprunts.

Résultat exceptionnel : 445 805

Le résultat exceptionnel comprend principalement les **quotes-parts de subvention d'investissements** qui s'élèvent pour 2015 à 447 620 €.

Honoraires des commissaires aux comptes :

Les honoraires inscrits en charge s'élèvent à 10 620 €

Dont mission du contrôle légal des comptes = 10 620 €

mission de diligences directement liées = 0 €

AUTRES INFORMATIONS

Statut du personnel.

Selon l'arrêté du 6 janvier 2009, le nouveau Statut du Personnel Administratif des Chambres de Métiers (loi du 10 décembre 1952) s'applique au personnel titulaire, aux agents contractuels et aux stagiaires.

Engagements de crédit-bail

Immobilisations immobilières et mobilières	Redevances payées de l'exercice	Redevances cumulées	Redevances restant à payer	Prix d'achat résiduel
Matériel de transport	5 451,96	17 243.40	9 995.26	1% soit 201,36 HT
	-			
	-			
	-			
	-			
	-			
	-			
	-			
TOTAL	5 451,96	17 243.40	9 995.26	1% soit 201,36 HT



KPMG S.A.
Bureau de Rodez
42, rue du Dr Theodor Mathieu
Parc d'Activités de La Gineste - CS 93428
12034 Rodez Cedex 9
France

Téléphone : +33 (0)5 65 77 21 60
Télécopie : +33 (0)5 65 77 21 70
Site internet : www.kpmg.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aveyron

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2015
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aveyron
Rue des Métiers
ZI de Cantaranne
12033 RODEZ
Ce rapport contient 3 pages
Référence : PL / AC



KPMG S.A.
Bureau de Rodez
42, rue du Dr Theodor Mathieu
Parc d'Activités de La Gineste - CS 93428
12034 Rodez Cedex 9
France

Téléphone : +33 (0)5 65 77 21 60
Télécopie : +33 (0)5 65 77 21 70
Site internet : www.kpmg.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aveyron

Siège social : Rue des Métiers
ZI de Cantaranne
12033 RODEZ

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Chambre de Métiers, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

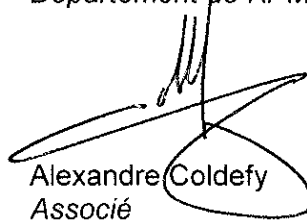
CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat a pris en charge un loyer de la Société Civile Immobilière des Métiers pour un montant de 7 636 €.

Rodez, le 6 juin 2016

KPMG S.A.
Département de KPMG S.A.



Alexandre Coldefy
Associé